L'Anarcho-syndicaliste - n°117
avril1972
Bulletin édité en tribune libre

Le titre de notre bulletin n'implique pas un attachement absolu à des formules du passé, pas plus qu'au «mythe syndical». En particulier, nous dénonçons les syndicats actuels bureaucratisés et qui sont, consciemment ou non, des soutiens du régime de domination de l'homme sur l'homme, plus que des moyens d'émancipation, alors que les travailleurs syndiqués, dans leur majorité, ne se rendent pas compte de la caution qu'ils apportent, par cette voie, au régime capitaliste.

Mais nous ne récusons pas toute forme de lutte collective et d'organisation; nous préconisons seulement le rejet de toute forme aliénante, comme lesdits syndicats dont les moyens sont presque constamment en opposition avec le but poursuivi.

Notre bulletin étant une tribune libre, cela a pour conséquence que des opinions divergentes s'y expriment: c'est précisément par la discussion sans orientation dogmatique préalable que nous pouvons progresser.

LES LUTTES

Les luttes sociales en France n'arrêtent pas: une grève dure n'est pas finie dans une entreprise que 2 ou 3 autres sont déclanchées ailleurs. Etablir la liste nous serait difficile: nous n'avons que les renseignements de la presse (dite d' information) en plus des quelques revues gauchistes qui en parlent.

Nous n'auront donc pas la prétention d'analyser la situation. Nous dirons simplement les réflexions que nous inspirent ces luttes, par ce que nous en savons, et notamment celles des *Ets J.Paris* de Nantes et au *Joint Français* de St Brieuc.

1- Des mouvements partis de la base - avec des revendications anti-hiérarchiques:

A Nantes, en 719, les travailleurs de *J.Paris* avaient obtenu 12% d'augmentation: le haut de la hiérarchie en avait profité avant tout. C'était favoriser les ingénieurs, techniciens,cadres, particulièrement nombreux en cette boite, où les contremaîtres étaient habitués à être "écoutés" et à exercer leur pouvoir rudement mais de jeunes ouvriers récemment entrés n'ont sans doute pas été sans avoir une influence sur le mouvement de révolte d'où est parti le conflit.

La grève a donc été lancée sur un mot d'ordre d'augmentation unitaire des salaires, pour l'essentiel. Et certains (les bureaucrates syndicaux, aussi) ne voyaient pas cela d'un bon oeil !

A Saint Brieuc, l'unité des travailleurs a été totale, avec 70 centimes d'augmentation uniforme. Il faut voir que les conditions de travail étaient, au *Joint Français*, particulièrement dures - et les salaires très faibles - de 30 à 40 % au-dessous de ceux de l'usine-soeur de Bezons.

2- C'est la base qui a pris en main le mouvement, avec l'aide de l'extérieur: Comité de Soutien. A St Brieuc, les ouvriers ont imposé leur présence aux négociateurs-patrons , et bureaucrates syndicaux .

Cependant les syndicats n'ont pas laissé échappé tout pouvoir - et l'influence de la C.G.T. s'est fait sentir pour freiner le mouvement, puis pour faire cesser la grève.

Celle de la C.F.D.T. a été plus récupératrice, plus subtile, pour ne pas faillir à sa réputation en ce qui concerne la bureaucratie, et non la base.

3- Le mouvement de solidarité:

A Nantes, la solidarité ouvriers-paysans date de 68 . Elle s'est traduite par un apport de ravitaillement sans intermédiaires - ce qui est déjà appréciable - et par une prise de conscience assez nouvelle chez les ouvriers du soutien qu'ils pouvaient apporter aux paysans (en bloquant par exemple la circulation de tranport des industriels qui exploitent ces paysans).

À St Brieuc, l'ampleur du soutien populaire a été si considérable qu'on peut dire que cela a pesé lourd dans la négociation.

II y eu bien sûr les collectes et les distributions de vivres aux grévistes. La justesse, la nécessité de la lutte des ouvriers du *Joint Français* a été ressentie avec une telle force qu'elle a entraîné tous les syndicats, les cadres C.G.C., les curés, les partis politiques et l'U.D.R. même, à soutenir les grévistes.

Réaction intéressée de certains (o combien) - sentîmentale et passionnelle - donc sans lendemain, sans conséquences profondes, sauf exception, pour beaucoup d'autres, mais pas pour tous certainement.

4- Les “ouvriers de fraîche date" avaient la réputation de ne pas accepter le combat social - la grève. Les fils de paysans refusaient la grève, la lutte collective. On vient de voir que cela change. Et que les tranfuges de la terre savaient lutter .

Beaucoup de travailleurs de St Brieuc étaient des fils de paysans,cela peut expliquer la solidarité des agriculteurs. Voici un extrait significatif:

"Dans un tract la FDSEA et le CDJA du Finistère précisent ainsi leur position au sujet de ce conflit. Cette entreprise est venue en Bretagne dans le cadre de la décentralisation pour répondre à un Important besoin d'emplois résultant, pour une bonne part, du départ accéléré d'agriculteurs ou de leurs enfants des exploitations. Est-ce là le type de situation que l'on réserve à ceux que l'on force à quitter l'agriculture?

Si les agriculteurs réclament à travers le syndicalisme, l’industralisation de la région, ils ne veulent pas d'une industialisation qui les exploitera à l'avenir, eux et leurs enfants. En défendant les ouvriers du Joint Français, nous défendons notre avenir”. (d'après Ouest France).

Il y a sans doute fort à faire pour lier le combat des paysans à celui des ouvriers, mais il est assez réconfortant de voir que c'est dans le domaine des perspectives envisageables.

5- Le rôle des cadres:

Ce qui est apparu pour la première fois à Nantes et qui fera date sans doute quand on y réfléchira, c'est l'organisation du *Comité de Défense pour la liberté du travail*: bien sûr, les cadres et agents de maîtrise, nombreux à l'entreprise *J. Paris* voulaient défendre leurs privilèges, petits et grands. Ils voulaient défendre la liberté pour eux d'exploiter les manoeuvres et ouvriers. Ils se sont donc regroupés pour se défendre avec chiens policiers et matraques sous la houlette des flics de tout poil, patrons, C.D.R. et C.R.S.

La défense de la hiérarchie prend, de la sorte, un tour nouveau - déjà sans doute souvent perçu - mais jamais affirmé avec une telle netteté.

On peut se poser la question: les cadres en question peuvent-ils comprendre qu'ils font le jeu de leurs maquignons? car, à de rares exceptions près, ils ne sauraient se faire d’illusions ces zélés défenseurs de l'ordre, et croire qu'ils appartiendront un jour aux sphères des maîtres. Ils feraient bien de méditer cette information, (entendue à la radio récemment) d'après laquelle, depuis un an le nombre des cadres demandeurs d’emplois était passé de 5.000 à 9.000!

6- Enfin, dans la perspective générale de l'évolution du capitalisme, les entreprises semblent adopter une politique de répression de plus en plus violente à l’égard des travailleurs.

Les syndicats sont de plus en plus dépréciés; ils ne peuvent éviter les grands affrontements, et la politique contractuelle bat de l'aile misérablement. Cet échec de la bourgeoisie “progressiste" amène les entreprises à prendre des mesures, à organiser les polices, ou des bandes chargées de "casser la geule" aux ouvriers les plus dynamiques.

Sans doute ces luttes ne sont-elles pas près de prendre fin malgré tous ceux qui les redoutent.

Jacques METIVIER.

LE GAUCHISME...

Nous publions ci-après l’article que publie "L'Ouest-Syndicaliste" sous la signature du secrétaire de l'UD-FO de Loire Atlantique, A. Hébert (non sans avoir hésité). 1- Nous n'avons aucun goût pour certaine polémique - 2- Est -ce si important? Malgré tout nous sommes là pour informer nos camarades.

Il nous paraît incroyable qu'on puisse écrire ces choses-là. Cette diatribe contre le gauchisme vise en fait la CFDT. L'origine confessionnelle de cette organisation, les thèses qu'on y défend sont des vices rédhibitoires. Rien à faire avec ce corps étranger à la classe ouvrière Voilà le résumé en quelques mots de la cause de cette opposition foncière au "gauchisme".

Autrement dit, c'est un bel exemple de positions prises passiomellement et qu'on justifie comme on peut par les arguments qu'on peut . Pas tous faux ,sans doute. Et nous ne défendons pas la CFDT - sa bureaucratie n'est pas plus sympathique que les autres.

Il est nécessaire pour les révolutionnaires de voir les choses telles quelles sont, sans parti-pris, même quand cela nous déplaît, même quand cela nous irrite.

Jacques METIVIER.

Je crains bien que, pour une fois, notre camarade Bergeron n'ait cédé à la mode en confiant à des journalistes, que *"la CGT-FO avait, elle aussi, ses gauchistes"*.

Dans cette affaire, personne n'a intérêt à entretenir la confusion. Ce qui est exact, c'est que la CGT et la CGT-FO comptent, dans leur rangs (sauf, à la CGT, ceux qui se sont faits exclure par l'appareil stalinien) des révolutionnaires qui sont très exactement le contraire de gauchistes.

Les gauchistes, les vrais, ne sont ni à la CGT, ni à la CGT-FO. Ils sont à la CFDT et dans les diverses officines que la bourgeoisie suscite ou que la société bourgeoise secrète comme substituts aux organisations ouvrières.

Qu'est-ce qui distingue un révolutionnaire d'un gauchiste? Essentiellement ceci: un révolutionnaire ne sépare pas ses intérêts de ceux de l'ensemble de la classe ouvrière.

Tout autant que les gauchistes, opposés à la politique des appareils staliniens et réformistes qui dirigent les organisations de la classe ouvrière, les révolutionnaires ne commettent pas, eux, l'erreur impardonnable de confondre organisation et appareils!

Les révolutionnaires partagent , avec l'ensemble des militants que la classe ouvrière mandate pour la représenter face au patron et et à son état, toutes les vicissitudes du combat de classe et *"après avoir rossé la police, bafoué l'armée, reprennent impassible la besogne syndicale, obscure mais féconde"*.

Pour les idéologues gauchistes, rosser la police, bafouer l'armée suffit! La vie quotidienne de la classe ouvrière, les petits soucis des travailleurs ne sont pour eux, quand ils ne peuvent être utilisés à des fins propagandistes, que viles "revendications alimentaires".

Certaines fédérations CFDT vont même jusqu'à contester aux syndicats une de leurs prérogatives essentielles: le droit et le devoir de contracter, de négocier, de signer des accords de salaires.

Selon ces messieurs, signer des accords, conclure des conventions *"remettraient en cause l'esprit révolutionnaire des travailleurs"*. Pauvres types!

Expression politique de la petite bourgeoisie, les gauchistes sont incapables de s'intégrer à la classe ouvrière et la haine dont ils nous honorent n'est finalement que l'expression de leur profond mépris pour les ouvriers eux-mêmes .

Bien entendu, il ne s'agit pas de mettre en cause la bonne foi, voire même la naïve bonne volonté de de tel ou tel jeune militant gauchiste. Il est même probable qu'un tout petit nombre d'entre eux finiront par trouver le chemin des organisations ouvrières.

Mais une hirondelle ne fait pas le printemps et l'enfer, lui-même, est pavé de bonnes intentions. En tant que courant, le gauchisme doit être impitoyablement combattu!

Notre Union Départementale a toujours défendu "l'action commune de classe sur un terrain de classe commun": Il est bien évident qu'aucune considération, fût-elle électorale, ne saurait nous faire changer d'avis. Une défense efficace des intérêts ouvriers exige impérieusement l'unité d'action des organisations ouvrières et plus précisément des organisations syndicales ouvrières.

Il saute aux yeux que toute action commune avec les gauchistes a, entre autres,pour conséquence de compromettre dangereusement les possibilités d'action ouvrière.

L'opération politique montée de toutes pièces après le meurtre inqualifiable d'un jeune maoïste par le responsable de la police privée de chez Renault en offre la preuve.

Nous avons assisté à la plus formidable opération de propagande montée par la bourgeoisie et ses mass-média en faveur du gauchisme. La radio, la télévision, l'ensemble de la presse bourgeoise (et plus particulièrement *Le Monde*, dont on ne dénoncera jamais assez la fausse objectivité) se sont mobilisés avec une touchante unanimité pour célébrer les succès gauchistes.

100 000 manifestants à Paris... et après! Les congrès eucharistiques rassemblent beaucoup plus de monde. Cela ne suffit pas à leur conférer un caractère ouvrier - pas plus d'ailleurs que la présence à la manif de PARIS de MM. Claude Sestier, Chevènement, flanqués du renégat Georges Sarre.

Certes, la classe ouvrière condamne le meurtre du jeune Overney. Elle mesure mieux que quiconque, la signification de la mise en place de polices privées armées au sein des entreprises. On peut être assurés que sur son propre terrain, avec ses propres méthodes, elle continuera le combat,qu'elle n'a jamais cessé de mener, contre la répression sous toutes ses formes.

Pour autant, elle n'est pas prête à approuver ou à justifier les provocations qui permettent précisément, à la bourgeoisie, de justifier son appareil répressif aux yeux d'une opinion publique apeurée.

La classe ou vrière; elle, n'oublie pas! La destruction du syndicalisme étudiant, le plasticage des locaux de l'UNEF à Grenoble, celui du local de l'AJS à Toulouse, les locaux du PC et de Ia CGT à St Nazaire, ceux de l'UNEF à Nantes, mis à sac. Des locaux scolaires également saccagés à St Nazaire (au nom,sans doute,des nécessités de la lutte contre "l'école aliénante" et "l'enseignant-flic").

Non, la classe ouvrière n'oublie pas et les militants qui se réclament de la classe ouvrière ont intérêt à ne pas oublier.

On ne pactise pas avec le gauchisme. On le combat, au même titre que le patronat et son état dont il sert les intérêts.

Et le fait qu'il ait reçu le renfort de Jean-Paul Sartre et autres intellectuels de gauche, qui servirent si longtemps de carpettes au stalinisme, ne peut que renforcer notre détermination.

Cela étant, il est bien évident que les directions des organisations traditionnelles portent leur large part de responsabilité dans le relatif développement des groupes gauchistes.

De la "coexistence pacifique" à "l'unité des syndicalistes libres", en passant par l'incroyable braderie de Grenelle, leur politique de capitulation ne peut que favoriser la démagogie gauchiste.

Mais déjà, en Allemagne pré-hitlérienne, la politique de la social-démocratie avait favorisé la propagande de Rhoëm et consorts. Fallait-il s'allier avec Rhoëm?

Alexandre HEBERT.

OBJECTEURS...

Six objecteurs ont comparu à Nantes le 3 mai sous les inculpations: incitation à la désobéissance, propagande en faveur de l'objection de conscience, incitation au renvoi et à la destruction de pières militaires.

Les faits remontent au 6 juin 1971 lors de la foire exposition de Nantes. D'après le journal local, un cortège de 500 manifestants a traversé le centre ville jusqu'au palais de justice; de nombreux policiers maintenaient à l'extérieur les manifestants. Les avocats devaient s'étonner que la défense de la non-violence et de la paix dans un contexte de lutte des classes soit poursuivi, alors que l'apologie de la torture et de la violence sont chaque jour possible. Jugement renvoyé au 29 mai.

"COMMUNAUTES ET COOPERATIVES"...

Le numéro spécial que nous avons consacré à ce sujet a été bien accueilli et de nombreuses réponses nous sont parvenues. L'intégralité des textes qui nous sont parvenus paraîtra dans un numéro spécial d'*Anarchisme et non-violence*. Les camarades qui auraient encore des remarques, annotations, informations ou commentaires à faire, peuvent envoyer prochainement leur travail à André BERNARD, 22 allée de la FONTAINE - 93 - Le RAINCY -

---

AUXILIAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT *(extrait d'une lettre ouverte au ministre de l'éducation)...*

Avril 1969 - *J'entrais dans l'enseignement; un télégramme de l'académie de Reims m'offrait une nomination en Haute-Marne. Cherchant un travail susceptible de me permettre la poursuite de mes études, j'ai aussitôt accepté le poste. J'ai appris sur place qu'il s'agissait de remplacer un maitre auxiliaire "démissiorlé pour cause de chahut" (motif officiel, en proie à une dépression nerveuse). 21 heures de cours, classe, de 6ème, 5ème, 4ème, 2nde, 1ère étudiant l'allemand en 1ère langue et une 2nde faisant allemand 2ème langue. Un programme aussi varié qu'inattendu, les professeurs de faculté répétant aux étudiants qu'en tant que titulaires du DUEL, on ne peut leur donner de classes au-delà de la troisième. Le chef d'établissement lui-même qualifia mon emploi du temps de "vraie passoire".*

Avril 1972: *c'est moi qui démissionne de plein gré de l'enseignement d'une part très édifié par cette expérience de trois ans dont je crois utile de tirer publiquement les conclusions, d'autre part contrainte par mes conditions financières de survivre autrement.*

Les conditions dans lesquelles j'ai débuté ne sont pas plus mauvaises que celles dans lesquelles débutent chaque année des milliers de maitres auxiliaires.

Le professeur que je remplaçais me fut présenté sous différents aspects: inapte à l'enseignement, détraqué, malade, pas très normal à en juger par ses contacts avec ses collègues.

LA DISCIPLINE, LES NOTES, LES COLLES:

Accueillie froidement par des collègues qui, à une exception près, ne firent rien pour m'aider, mais au contraire guettaient mes défaillances, j'ai vite perçu que l'administration, était soulagée et rassurée parce que je n'avais pas le chahut et que les élèves avaient enfin l'air de travailler.

Mais ce tour de passe-passe ne suffisait pas: il fallait noter, apprécier des élèves que je ne connaissais pas . On me donna un conseil d'ami: "tu regardes sur les doubles des bulletins ce que ton prédécesseur a mis, et tu t'arranges pour que ce ne soit pas trop en contradiction avec ce que mettent les collègues". Je n'ai pas suivi le conseil à la lettre car un coup d'oeil sur un registre de double de bulletin des deux premiers trimestres m'indique quel rôle on attendait de moi: juger des élèves sur leur attitude en classe puisqu'il ne peut être question de les connaître en tant qu'enfants ou adolescents. J'aurais pu m'amuser au même jeu après dix minutes d'entretien avec le Principal ou tel prof - eux ne s'en étaient pas privé à mon égard et cela constituerait les éléments de ma note administrative. Mais bien sûr, le jaugeage des plus forts par les plus faibles est dépourvu de sens: la hiérarchie ne se caresse pas à rebrousse-poil. J'ai sans doute effectué avec habileté le trucage de la note et de l'appréciation, car on a commencé à me considérer comme quelqu'un de sérieux, qui connait son métier - certains profs, que je voyais rarement, allaient même jusqu'à me croire certifiée.

Ne pas vouloir jouer le jeu, ça signifie encourir les foudres de l'administration, la baisse de la note administrative (cas J. Ade, Lycée Millet, Cherbourg - cas également au CES d'Anizy), l'attente prolongée pour passer sur la liste d'Adjoint d'Enseignement; en bref, la note basse vous rend moins compétitif sur le marché du travail, vous risquez le chômage...

A mes débuts, ce qui m'a le plus divertie, c'est la lecture des motifs de colles: ça ressemblait plutôt à un cahier de défoulement des profs, c'était ridicule, inefficace; les élèves collés étaient toujours les mêmes, ou plutôt les mêmes profs s' attaquaient toujours aux mêmes élèves et je ne voulais pas être assimilée aux profs qui collaient; d'ailleurs, pour un auxiliaire, c'est maladroit de coller; on a qu'à s'arranger pour rendre l'élève docile et travailleur. Un maitre auxiliaire est systématiquement rendu responsable du chahut et on lui baisse sa note administrative; par contre quand c'est un titulaire qui colle, c'est bien fait pour l'élève qui n'avait qu'à se conduire comme il le fallait.

CONDITIONS D' EMPLOI ET TRAVAIL DU MAITRE AUXILIAIRE:

La fin de l'année est arrivée. Les collègues me demandaient si je revenais l'an prochain. Politesse, hypocrisie, ignorance de la condition d'auxiliaire, indifférence parce qu'ils étaient, eux, tirés d'affaires? Un auxiliaire ne sait jamais avant la rentrée où et s'il va être nommé. Mes collègues ne pouvaient néanmoins ignorerque j'étais auxiliaire, puisqu'au début de l'année, au réfectoire ce n'était ni à la table des certifiés, ni à celle des profs de gym, ni à celle des surveillants et maitres d'internats, mais bien à celle des maitres auxiliaires que l'on m'avait désigné une place.

En prof "sérieux" je ne vivais que pour mes cours qui occupaient largement tout le temps que je passais à l'extérieur du lycée. J'avais encore moins de temps qu' à l'époque où je travaillais à mi-temps (20 h) dans l'industrie, même compte tenu des 4 heures de transport par jour; et je n'avais même plus la possibilité d'aller en faculté - tout cela , évidement, pour 300 F de plus. Mes études il fallait donc les oublier.

Des maitres auxiliaires n'ont pas de postes; pourtant dans certains lycées, les cours doivent être assurés par des élèves de terminale; pourtant d'autres maitres auxiliaires reçoivent plusieurs avis de convocation pour des endroits différents ou sont contactés directement , en cours d'année, par des chefs d'établissement en détresse. Le maître auxiliaire n'est pas même sûr d'enseigner sa discipline, par exemple:

- un spécialiste en philosophie, un spécialiste d'italien sont chargés d'enseigner le français;
- un germaniste enseignera l'anglais tandis qu'un angliciste enseignera l'allemand;
- un physicien se voit confier un enseignement de maths modernes;
- tel MA de sciences naturelles est contraint d'enseigner la technologie pour trouver un poste...

Sans compter que les emplois du temps des maîtres auxiliaires - rarement parmi les plus rationnels de l'établissement - peuvent être complétés par des heures de surveillance, des tâches administratives. Si le MA est novice, il n'est nécessairement pas au courant des circulaires, de ce qui est légal ou de ce qui ne l'est pas; on en profite alors pour lui enjoindre d'accepter des heures supplémentaires qui lui sont présentées comme une faveur. En effet, ne pas les accepter c'est souvent se mettre le couteau sous la gorge, financièrement. Mais accepter, c'est souvent aider à supprimer un poste qui aurait "nourri" un MA, c'est en tout cas accepter de faire du mauvais enseignement parce que l'emploi du temps dépassant 18 heures est bien trop lourd, trop chargées les classes, et qu'au bout d'une journée de sept heures de cours, élèves et profs sont fatigués, énervés, peu réceptifs.

De toute manière le M.A. est acculé à un choix:

- ou bien il se préoccupe sérieusement de ses examens et il doit négliger les préparations des cours, s'arranger pour avoir le minimum de copies à corriger, en fait se comporter en individualiste, car toute tentative de titularisation se fait de toute façon au au détriment des élèves: cours stéréotypés recommandés par le conseiller pédagogique pour plaire à l'inspecteur, nombreuses heures de cours non assurées car le candidat doit s'exercer avec des classes qu'on ne lui a pas confiées et qui n'existent même pas dans l'établissement dans lequel il est affecté, c'est le cas notamment des CES;

- ou bien il essaye de remplir consciencieusement sa mission d'enseignement en palliant du mieux qu'il peut le manque de formation pédagogique, et cela lui réclamera tant de temps qu'il sera obligé de rendre totalement disponible, donc de déserter la faculté et de renoncer à la lutte pour la titularisation.

LES AVANTAGES DE LA MOBILITE:

Pratiquement aucun maitre auxiliaire ne sait ce qui l'attend lorsqu'il commence à enseigner. Il aborde la profession avec la candeur du débutant. Tout ce qui ne marche pas, il le ressent comme une carence, une maladresse de sa part, et il se sent coupable. S'il n'est pas apte à éprouver de la sorte, il est en dehors de la normalité. Car il est normal qu'un auxiliaire ne sache pas s'y prendre, normal mais surtout important pour le pouvoir que l'auxiliaire se sente coupable...

En fait rien ne varie profondement, car la condition de maître-auxiliaire reste fondamentalement la même, et elle est délibérément entretenue...

Je me suis aperçue:
- qu'il m'était non seulement difficile de continuer mes études, mais encore qu'il m'était impossible de passer toutes les UV (congés insuffisants);
- que l'administration, avait de plus en plus tendance à prendre les profs principaux pour ses chiens de garde, faire pression sur les élèves, diviser les professeurs;
- que le salaire brut ne permettait plus de supporter un loyer (1/3 du salaire);
- que je ne pouvais plus prendre de vacances (obligée au "travail noir").

Un MA qui tient le coup pendant 3, 6 , 10 ans, attend à chaque rentrée le droit au travail, le droit de rester sur place ou de plier bagages,le droit d'être porté sur la liste d'attente des adjoints d'enseignement - antichambre de la titularisation.

Dans cet intervalle de 3, 6,10 ans, un inspecteur peut débarquer un beau jour et réduire à néant en 20 minutes toute l'expérience pédagogique acquise si péniblement mais qui n'a aucune valeur si ce n'est par une pédagogie officielle (devient officiel toute pédagogie récupérable par le pouvoir pour ses objectifs propres).

Ainsi l'éducation nationale se sert hypocritement pendant des années d'auxiliaire c'est à dire d'enseignants auxquels elle refuse le droit à la formation, pour s'apercevoir après coup (parfois 5 ou 7 ans) que ces maitres ne font pas l'affaire.

Qui se moque de l'intérêt des élèves?
- un gouvernement qui entretient une telle misère dans l'enseignement, ou celui qui la dénonce?
- un gouvernement qui démontre que les étudiants salariés sont indésirables dans les facultés fait croire que tous les MA sont instables parce qu'ils sont jeunes, sans argent aussi parce qu'ils sont jeunes, ou bien ceux qui contestent la politique de votre gouvernement avec les moyens à leur disposition?

Les conditions que je viens d'enumérer suffisent amplement à justifier une démission, car elles mettent assez en évidence ou il est impossible pour un travailleur enseignant de s'identifier à la fonction que votre régime lui assigne...

Je suis entrée en 69 dans l'enseignement car je croyais qu'il était possible de réparer le navire démantelé en étant parmi l'équipage. Il m'a fallu moins de trois ans pour me rendre compte de mon erreur... Croyez bien que ce n'est pas par hazar si les arguments financiers constituent le 2ème motif principal de ma démission. Je sais que c'est une honte de prétendre ne pas s'en sortir avec 1100 F par mois, puisque des travailleurs, beaucoup de travailleurs ne gagnent que 700F...

Nous savons tous que les enseignants n'ont pas de frais professionnels puisqu'ils n'ont pas de temps pour la formation professionnelle, encore moins pour la formation permanente...

Je sais que tous ces chiffres sont indécents et gênants. Néanmoins, j'ai tenu à user de l'unique et luxueux privilège que n'ont ni les autres maitres auxiliaires ni beaucoup de travailleurs: protester, et rendre publique cette protestation.

E. MORMICHE.

RÉACTIONS POLICIÈRES...

TULLE , samedi 22 avril. A l'appel du comité tulliste de résistance à la militarisation, une cinquantaine de personnes, corrèziens, limougeauds, périgourdins et clermontois se sont retrouvés l'après-midi pour une distribution de tracts(et de fleurs) aux passants.

Les tracts ainsi que les pannaux portés par les marcheurs, dénonçaient le rôle de l'armée sous tous ses aspects: violence, répression des mouvements sociaux ou politiques, abrutissement et embrigadement des jeunes, occupations et expropriation des terrains (Larzac); pollution, vente d'armes à l'étranger, etc...

La journée avait mal commencé, puisque deux jeunes filles étaient interrogées au commissariat depuis midi après s'être fait arrêter au cours d'une distribution de tracts aux élèves d'une boite de curés: le commissaire, sans doute bien-pensant, attendait ses enfants à la sortie de cette école!

Les manifestants, qui distribuaient avec le sourire leurs tracts et leurs fleurs et qui ne recurent pas de marques d'hostilité de la part des passants, furent arrêtés aux abords du commissariat par quelques policiers en uniforme. Dans le calme, sans répondre aux provocations, ils firent alors un sit-in sur le trottoir en réponse à la tentative des flics d'isoler quelques uns des participants. Puis ils décidèrent de se rendre tous ensemble au commissariat pour demander la libération de leurs camarades.

Deux contrôles d'identité, des promesses non tenues concernant la libération des deux jeunes filles, des tentatives brutales des policiers pour interroger séparement certains manifestants, des manoeuvres d'intimidation et le chantage vis-à-vis des mineurs, l'arrivée de nombreux renforts de gendarmerie et les allées et venues de policiers ou d'autorités diverses en uniforme ou en civil, tels furent les évènement qui marquèrent ce séjour au commissariat.

Séjour d'ailleurs fort long pour le gout de tous puisqu'entrés dans ce lieu inhospitalier vers 16h30, ils n'en sortirent qu'à 22h; les derniers à partir, et en particulier une femme, eurent d'ailleurs droit à quelques brutalités de la part de ces messieurs.

Il faut d'abord retenir de cette aventure que l'armée, clef de pointe de notre société, est plus que jamais intouchable. Mais la recrudescence de la répression pourrait nous inciter au découragement. Cela prouve seulement que l'armée est de moins en moins acceptée par une bonne partie de la population (cf. Larzac, procès des objecteurs de conscience, etc...).

Par ailleurs , l'attitude des flics, dont la réaction fut démesurée par rapport à la manifestation bien modeste qui avait lieu, dénote une agressivité à laquelle il faudra s'habituer; la police, même dans les petites villes, exerce partout la même répression , et les flics de Tulle ou de Périgueux veulent se mettre au diapason de ceux de Paris.

OBJECTION DE CONSCIENCE...

François JANIN et Jean-Michel FAYARD, objecteurs de conscience, ont été arrêtés le 4 avril 1972 à *"Accueil et rencontres"*. Ils ont été conduits devant le juge d'instruction et incarcérés à Montluc.

Ils ont fait, dans les délais légaux une demande pour obtenir le statut d'objecteur de conscience.

Le 22 avril 1971, la Commission Juridictionnelle rejette leurs demandes parce qu'elles *"se fondent essentiellement sur des considérations politiques et une critique de la société étrangère au champ d'application de la présente loi"*.

Suite à ce premier refus, et conformément à la la loi, F. Janin et J.M. Fayard demandent au ministre de la défense nationale de représenter leur cas devant la Commission Juridictionnelle, afin que celle-ci puisse procéder à un nouvel examen de leurs demandes. En réponse, le ministre de la défense nationale a estimé ne pas devoir soumettre leurs requêtes à un nouvel examen de la commission...

F. Janin reçoit un ordre de route pour être incorporé à Bourg St Maurice et J.M. Fayard à Metz

Dans la logique de leur démarchés précédentes, ils refusent de s'y rendre et s'en expliquent auprès des autorités militaires. Et:

- d'une part ils sont reconnus volontaires bénévoles par le SCI et dé tachés à *Accueil et Rencontres*: ils entreprennent un service civil auprès des mal logés;
- d'autre part ils informent la presse, différentes personnalités et différentes organisations politiques, syndicales, de l'arbitraire de des décisions prises à leur encontre.

Ils définissent alors ensemble une ligne d'action:

FONDEMENT DE L'ACTION: Nous désirons, en toutes circonstances, respecter la vie et la personnalité de nos semblables. Nous sommes convaincus que les rapports entre les hommes et entre les peuples doivent être des rapports d'entraide et de compréhension. Conformément à ces fondements nous voulons agir dans la non-violence.

EN CONSEQUENCE: Nous refusons de porter les armes et de participer à toute militarisation quelle qu'elle soit. Par suite nous refusons d'effectuer le service militaire .

En décembre les autorités militaires leur signifient une nouvelle affectation commune dans un service de santé des armés à Nantes. Ils renvoyent ces ordres d'appel en février, ils reçoivent une seconde feuille de route, toujours pour la même affectation. Ils les renvoient également et s'en explique: *"Ce serait miser sur notre incohérence que de croire que nous convictions non-violentes ne nous amènent pas à des considérations critiques sur les réalités couteuses et scandaleuses des activités militaires de notre temps".*

À nouveau insoumis depuis le 23 mars 72, ils continuaient leur travail à *Acceuil et Rencontres* lorsqu'ils ont été arrêtés.

Depuis différentes actions de solidarité ont été entreprises:
- incinération de livrets militaires à Lyon, manifestation jusqu'à la prison;
- à Paris manifestation de solidarité avec incinération de livrets militaires;
- grèves de solidarité de 8 objecteurs lyonnais dès décembre 71; mouvement repris par d'autres objecteurs à la suite de l'arrestation .

Depuis le vote du statut en décembre 63, ce sont les réactions des objecteurs qui ont permis la sauvegarde d'une certaine liberté dans l'application du statut:
- octobre 65: grève des objecteurs pour un service qui ne soit pas un bricolage paramilitaire (affectation à la protection civile);
- octobre 68: grève des objecteurs pour ne plus dépendre des tribunaux militaires.

Ces deux grèves ont abouti l'une par la possibilité de travailler dans l'association du choix de l'objecteur, l'autre par l'indépendance vis-à-vis des tribunaux militaires dans le code du service national (pas encore en vigueur).

Actuellement le gouvernement veut maintenir l'objection comme un fait marginal. Il ne veut y voir que des a-sociaux, des rêveurs non-violents, des pacifistes.

Cette répression militaire s'est manifestée par les condamnation de D. Valton et A. Gaignard.

Par ailleurs, plusieurs procès ont été engagés au titre de l'article 11. Là où des objecteurs étaient présents, le jour du procès, aucune condamnation n'a été reconnu. Peut-être n'est-ce pas un hazard. Si, vis-à-vis de l'article 11, la meilleur façon de montrer notre désaccord est de faire le maximum de propagande autour du procès, il est indispensable de passer à l'action directe contre ces emprisonnements.

Il est clair que nous n'avons pas su créer un rapport de force suffisant sur les bases Valton-Gaignard. Par contre, nous devons nous battre sur les emprisonnements de Janin et Fayard. Car, dans ce cas, le gouvernement ne respecte même pas sa propre légalité; il devrait être aisé d'exploiter cette gaffe et d'affirmer, par la même occasion que toute non-violence, toute objection de conscience, a nécessairement une implication politique.

C'est pourquoi nous vous appelons à vous déclarer solidaires de Janin et Fayard et à entammer une grève totale jusqu'à ce qu'ils obtiennent le statut.

C'est pourquoi 6 objecteurs de Lyon ont refusé de rejoindre leurs affectations au 1er décembre, et deux se sont déclarés en grève à cette date. Depuis 4 mois, l'absence de réactions des autorités tendrait à prouver que seul un mouvement de grève plus large pourrait avoir un impact.

C'est pourquoi 3 objecteurs à Orléans, 1 à Besançon, 1 à Paris, ont décidé de se mettre en grève totale dès qu'ils ont appris l'arrestation de Janin et Fayard.

Il est temps de montrer notre détermination surtout au moment ou le gouvernement projette de rétablir les affectations d'office - dès juin 80 objecteurs seront incorporés au ministère de l'agriculture et ainsi faire un pas de plus vers le service civique .

A LIRE:

"L'ANARCHIE, SA PHILOSOPHIE, SON IDEAL" de Pierre KROPOTKINE - 5 francs - en vente à la librairie PUBLICO 3 rue Ter naux Paris -11° -

"L A REPRESSION DANS L'ENSEIGNEMENT!" par l'Ecole Emancipée - Editions Maspéro.

JOUIR DE SON CORPS, C’EST NORMAL!

Dès l'enfance, on t'interdit de te masturber; pourtant c'est agréable mais c'est un "vice" (que pratique la totalité des individus à un moment donné de leur vie: deux lycéens vidés à Angoulême pour masturbation laissant des trââââces!!!!!). Déjà, ton corps ne t'appartient plus. Il appartient à tes parents. Ce sont eux qui contrôlent encore ton fric, tes horaires, tes amis, chaque minute de ton existence, chacun de tes actes. Lorsque les parents ne sont plus là, ce sont les profs, le patron, l'état.

Chez toi ou à l'école,on ne parle pas de ton corps ni du plaisir qu'il doit te procurer. La sexalité n'existe que lorsqu’on peut en tirer du fric (industrie pornographique).

On ne parle pas non plus de contraception. La pilule est interdite aux mineures sans autorisation des parents. En parler est un délit. On fait semblant d'ignorer que tu as besoin de faire l'amour et que c'est normal. Résultat: quand tu fais l'amour, malgré tout, sans contraception, c'est l'avortement pour la fille dans des conditions dégueulasses ou le foyer pour mères célibataires (sauf, bien sûr, si tes vieux ont assez de fric). C’est comme çà; le système préfère 60.000 mères-célibataires tous les ans plutôt que des milliers de jeunes qui s'aiment librement. Ce monde, où l'on réprime nos corps, notre manière de vivre, nos vêtements, notre musique...

Ce monde, nous n’en voulons plus !!!!!!!!

NOTRE VIE NOUS APPARTIENT:

La liberté sexuelle effraie ceux qui nous écrasent parce qu'ils savent qu'elle est la base de toute liberté. Nous n’avons que faire de tous les tabous, mariages, préjugés,etc...

LIBRES DE NOS CORPS, NOUS VIVRONS COMME NOUS L’ENTENDRONS !

Mouvement pour le soulèvement de la vie
(Manif. Paris, 1er mai).

ABONNEMENTS:
Guy RAYNAL 12 rue Béchade 79 CHEF-BOUTONNE - C.C.P. 2094 49 BORDEAUX
ABONNEMENT: 6.00 F. les 10 numéros
ABONNEMENT DE SOUTIEN: 10.00 F.

Le Directeur-Gérant: Jacques METIVIER St Léger-lès-Melle 79 - MELLE.